

## Techniques vocales du chanteur

CATEGORIE : C

### Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

Transverse : ■ **Chant (lyrique, jazz ou de variétés), intervention artistique, pratique chorale**

Code(s) NAF : **93.29Z**, **90.03B**, **90.01Z**

Code(s) NSF : **133**

Code(s) ROME : **G1202**, **L1101**, **L1202**

Formacode : —

Date de création de la certification : **04/01/2007**

Mots clés : **Chant**, **Santé de l'art vocal**, **Improvisation**, **Interprétation**

### Identification

Identifiant : **3795**

Version du : **23/10/2018**

### Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

■ **N/A**

Non formalisé :

■ **N/A**

### Descriptif

#### Objectifs de l'habilitation/certification

La certification « Techniques vocales du chanteur » permet d'acquérir les compétences nécessaires à l'exploration d'une palette vocale plus large, non contrainte par une approche trop formelle des styles, afin d'atteindre par l'expérimentation la maîtrise de techniques vocales nécessaires aux chanteurs. Elle permet en outre d'assimiler les premiers éléments du vocabulaire des transmissions pédagogiques de l'art du chant.

#### Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- Pas de lien

#### Descriptif général des compétences constituant la certification

##### 1. Adopter une approche systémique de la voix

Relier sensations, expériences et savoirs de la physiologie de la voix pour comprendre son chant.

Ancrer sa voix dans une conscience corporelle pour asseoir son geste vocal.

Expérimenter l'organisation posturale du corps pour identifier son aplomb gravitaire.

Identifier le vécu kinesthésique du chanteur pour régler posture, énergie et tonicité.

Développer la qualité de mouvement des gestes comme du souffle pour améliorer son phrasé.

##### 2. Rendre objectif le travail mécanique de la voix

Explorer et analyser la fonction respiratoire pour optimiser son chant.

### Public visé par la certification

- Chanteurs professionnels (solistes, professionnels des chœurs), professeurs de chant, animateurs d'atelier vocal
- Cette certification est destinée à tout professionnel du chant souhaitant revisiter sa pratique vocale

Comprendre son timbre par la fonction laryngée pour en modifier les effets.

Optimiser les résonateurs vocaux en identifiant leurs rôles pour s'en servir en fonction des registres et des répertoires.

### **3. Etre à l'écoute de son propre instrument**

Repérer les registres vocaux afin de distinguer les notes de passage et les notes charnières pour améliorer un phrasé.

Développer l'écoute de soi pour analyser sa performance vocale.

Mettre en lien le naturel vocal et la singularité de son expression artistique.

### **4. Approfondir le lien entre tessiture et répertoires**

Lier la technicité vocale à l'imaginaire d'une interprétation afin d'en renforcer l'impact.

Explorer les diverses possibilités de la palette sonore vocale pour en faire varier les effets.

Analyser musicalement une oeuvre pour renforcer son interprétation.

Entendre la résonance des techniques à travers différents styles pour élargir son répertoire.

Enrichir sa culture musicale et sa connaissance des diverses pratiques vocales chantées pour perfectionner ses techniques.

### **5. Entretenir et préserver la voix chantée**

Pratiquer un travail préparatoire vocal pertinent et un échauffement corporel adapté pour se préparer à la scène.

Prévenir la fatigue et les accidents vocaux pour éviter les pathologies vocales.

## *Modalités générales*

Formation en présentiel de 150 heures.

Le stage fera alterner plusieurs phases d'ateliers :

Pratique et expérimentation personnelle par les stagiaires des techniques enseignées,

Analyse de l'expérience, compréhension des implications et du sens de chaque exercice

Compréhension et clarification des repères techniques et anatomiques.

## *Liens avec le développement durable*

Aucun

## Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

### *Pour l'individu*

Cette certification permet aux artistes du chant d'explorer par séries d'exercices individuels ou de groupe la richesse naturelle de leur palette vocale, dans les styles musicaux les plus divers, leur permettant d'élargir leurs horizons professionnels, voire de s'ouvrir à l'expérience de la transmission pédagogique. Elle permet par ailleurs d'accéder à la formation « Pédagogie de la voix » délivrée par Harmoniques.

### *Pour l'entité utilisatrice*

Pour les employeurs, pouvoir recruter un personnel artistique capable de gérer des demandes sur des répertoires musicaux différents, sur des spectacles plus longs, et dans des styles les plus variés.

## Evaluation / certification

### *Pré-requis*

Etre ou avoir été artiste interprète professionnel du chant, en solo, en chœur ou en groupe, quel que soit le style musical. Un entretien préalable à l'entrée en formation est par ailleurs obligatoire afin de vérifier l'adéquation de l'offre de certification avec les attentes du stagiaire, ainsi que la coïncidence du profil de l'artiste avec les prérequis de la formation

### *Compétences évaluées*

Toutes les compétences sont évaluées.

*Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)*

N/A

### Centre(s) de passage/certification

- Harmoniques - 41 rue Volta 75003 PARIS - [www.harmoniques.fr](http://www.harmoniques.fr)

La validité est Temporaire

5 ans

**Possibilité de certification partielle :** non

Matérialisation officielle de la certification :

Certificat de compétences signé par le stagiaire, le président du jury et le président de l'organisme certificateur.

## Plus d'informations

### *Statistiques*

10 à 12 stagiaires certifiés par session.

### *Autres sources d'information*

<http://www.harmoniques.fr/formation/formations-de-formateurs/pedagogie-de-la-voix/>